



CERCLE DE YACHTING A VOILE DE MOSELLE

AVIS DE COURSE

54^{ème} 6h de METZ-OLGY

Dimanche 1^{er} OCTOBRE 2017

Lieu : Plan d'eau de Metz OLGY 57640 ARGANCY

Autorité Organisatrice : Cercle de Yachting à voile de Moselle

Grade : 5 B

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans « *Les Règles de Course à la Voile 2017-2020* »
- 1.2. les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers sont précisées en annexe,
- 1.3. les règlements des Championnats Fédéraux et des classements nationaux concernés lorsqu'ils sont applicables,
- 1.4. le Guide 2017 « *Osiris Habitable- formule HN France* »

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de World-Sailing (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1. La régata est ouverte à tous les bateaux des classes :
 - HN Osiris (Inter-série Habitable) -5B**
 - IND (Inter série dériveurs) - 5B**
 - INQ (Inter-série quillards) - 5B**
- 3.2. Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter
 - Leur licence Club FFVoile mention « **compétition** » valide **attestant la présentation préalable d'un certificat médical** de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
 - Leur licence Club FF Voile mention « **adhésion** » ou « **pratique** » **accompagnée d'un Certificat médical** de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de Moins d'un an

- l'autorisation de port de publicité
- D'un certificat de jauge conforme et à jour pour les Croiseurs
- Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de la World/Sailing

4. DROITS A PAYER : néant

5. PROGRAMME

- 5.1.** Les Inscriptions seront ouvertes :
Samedi 30 Septembre 2017 de 15h à 17h
Dimanche 1 Octobre de 8h30 à 9h45
- 5.2** Jauge et contrôle : samedi 30 Septembre de 15h à 18h
- 5.3** **L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course est : 10h**
1 seule course à durée fixe
- 5.4** Palmarès et pot de l'amitié après la dernière course du jour

6 INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions à partir du 30 Septembre et seront affichées au Club House

7 LES PARCOURS

Les parcours seront affichés au Club House

8 CLASSEMENT

- 8.1** Classement se fera au nombre de tour courus avec application du temps compensé en Inter série
- 8.2** Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système Temps/temps ou temps/ distance

9 COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

10 RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

11 ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FF Voile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 2 millions d'Euros.

12 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Cadeau et photo à chaque équipage et /ou coureur

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter le C.Y.V.Moselle :

1/ 06 10 04 81 02 jf.cour@orange.fr

2/ 06 71 27 26 93 alain.albertus@agents.allianz.fr